

FICHE D'INFORMATION

Electrocardiogramme

Cet examen permet d'enregistrer l'activité électrique du cœur (le muscle cardiaque se contracte grâce à un influx électrique qui se propage de cellules en cellules et que l'on peut enregistrer).

Il donne des informations sur l'état de santé du cœur. Il peut être réalisé pour un simple dépistage, une anomalie des résultats d'analyses sanguines, ou en cas de symptômes. Il peut être réalisé par un externe, un interne, une infirmière, un médecin.

Cet examen se fait dans la chambre du malade, sans préparation particulière. 6 électrodes sont disposées sur le thorax et une sur chaque membre inférieur et supérieur.

L'enregistrement dure environ une minute et est totalement indolore. Le tracé apparaît sur une bande de papier et est immédiatement interprétable

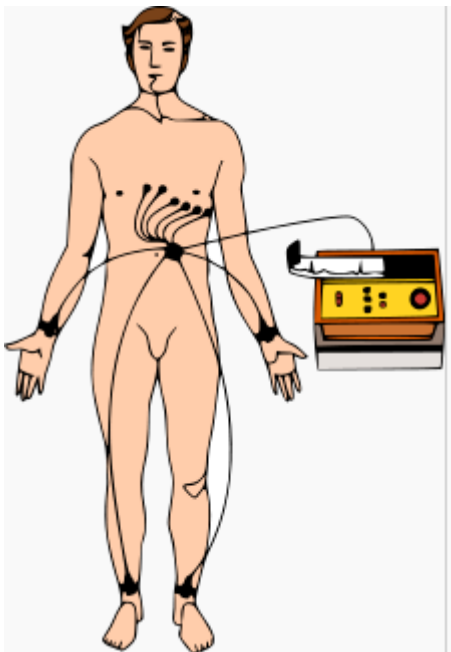


Figure 1 : disposition des électrodes



Figure 2 : Un exemple d'électrocardiogramme